



Réunion du CA – samedi 12 décembre 2020

Présents : Armelle, Claire-Anne, Didier, Étienne, Isabelle, Laure, Mélanie, Solène.

Excusée : Marie-Édith.

Rendez-vous des typotes en visioconférence

Deux rendez-vous ont été organisés en visio les 8 et 11 décembre pour se rencontrer entre adhérents, échanger sur nos pratiques, nos difficultés du moment, etc. Sept participants étaient présents le mardi à 13h 30, dix le vendredi à 19 h. Nous avons rencontré un problème technique le vendredi soir et la rencontre a démarré avec retard : nous adressons à nouveau toutes nos excuses aux personnes concernées. Cette première expérience sera utile pour organiser d'autres rendez-vous en ligne à l'avenir.

Les discussions ont porté sur les projets de l'ACLF, les tarifs pratiqués par les correcteurs indépendants, les démarches pour se faire connaître et trouver des missions ; certains participants ont émis le souhait de se rapprocher de leurs pairs pour travailler en binôme ou s'exercer à la correction dans le cadre d'un groupe bienveillant. Une participante a eu l'idée de proposer qu'un prochain rendez-vous des typotes porte sur la correction commune d'un texte qui serait préalablement soumis aux participants quelques jours avant.

Les participants ont, d'une façon générale, manifesté leur besoin de lien et leur satisfaction à la lecture des comptes rendus. À ce sujet, le CA rappelle que toutes les suggestions sont bienvenues à l'adresse contact@associationdescorrecteurs.fr. N'hésitez pas à proposer des idées, à réagir, émettre des critiques : nous sommes très conscients que le travail du CA est perfectible et restons à l'écoute de vos remarques, si possible bienveillantes et constructives !

Site Internet

· **Prestation en cours**

Le travail sur l'annuaire et le forum n'a connu aucune avancée depuis le mois dernier, le prestataire ayant souffert de soucis de santé. Au cours d'un rendez-vous organisé avec lui le 8 décembre, nous lui avons annoncé la décision de faire appel à un autre prestataire (développeur web) pour réaliser l'annuaire, qui semble plus difficile que prévu sur le plan technique (pour rappel, le travail sur l'annuaire et le forum est entamé depuis le mois de juin). Gauthier s'est engagé à se concentrer sur les derniers problèmes à résoudre pour nous livrer le forum rapidement ; il nous assure également qu'il apportera son concours dans la réalisation de l'annuaire, notamment pour ce qui concerne l'habillage graphique.

· **Prestation complémentaire (2021)**

Deux développeurs ont été sollicités pour une analyse technique et des devis. Leurs recommandations sont assez proches et indiquent qu'il faudrait créer l'annuaire en dehors du site actuel, comme pour le forum. Une option plus coûteuse – mais plus satisfaisante pour plusieurs raisons – consisterait à transférer l'ensemble du site sur Wordpress, outil qui permettrait de couvrir tous nos besoins au sein du même hébergement (gestion des contenus du site + forum + annuaire).

Laure s'occupe de demander un rendez-vous à la DRAC Île-de-France pour faire le point sur l'utilisation de nos précédentes subventions et discuter de nos projets pour 2021, parmi lesquels cette prestation complémentaire pour terminer le site Internet. Les devis des développeurs seront présentés à la DRAC lors de ce rendez-vous et le CA décidera ensuite de l'option à retenir selon les possibilités de financement.

Chantier enquête

Le cabinet Voix/Publics, auquel nous avons confié l'analyse des résultats de l'enquête « Profession : correcteur », doit livrer la première version de son rapport avant les vacances de Noël [précision : cela a été fait le jeudi 17/12]. Un rendez-vous sera organisé début janvier pour discuter d'éventuels approfondissements, examens complémentaires ou modifications à prévoir avant livraison du rapport définitif.

Protection des données personnelles

L'ACLF doit se mettre en conformité avec les exigences du règlement général sur la protection des données (RGPD). Un document collaboratif a été ouvert pour que les membres du CA recensent toutes les situations où nous sommes amenés à utiliser ou diffuser les données personnelles des adhérents, ainsi que toutes les questions que cela soulève (conservation, stockage, mise à jour, etc.). Didier se charge de compléter, vérifier, mettre en forme ce document et Armelle s'en servira pour prendre conseil auprès d'un professionnel juridique.

Projet de questionnaire aux adhérents sur les conséquences de la crise sanitaire

Une première version du questionnaire (dont les enjeux ont été détaillés dans le précédent compte rendu) a été mise au point : il vise à faire le bilan de l'année écoulée et à prendre des nouvelles des adhérents en ce début d'année 2021, après deux confinements et un ralentissement économique qui semble avoir touché l'ensemble de la chaîne du livre. Une relecture est en cours par le CA et le questionnaire devrait pouvoir être diffusé début janvier.

Après discussion sur la cible de cette démarche, nous décidons de nous adresser dans un premier temps uniquement aux adhérents de l'ACLF. Une seconde vague, élargie à tous les correcteurs intéressés, sera envisagée un peu plus tard, peut-être lorsque nous diffuserons les résultats de l'enquête « Profession : correcteur ».

Communication et réseaux sociaux

Nous décidons de relancer l'appel aux adhérents formulé dans le compte rendu du mois de septembre, peut-être passé inaperçu parmi de nombreux autres sujets. La gestion actuelle des réseaux sociaux de l'ACLF (Facebook et LinkedIn) ne nous semble pas très satisfaisante et les membres du CA manquent de temps pour s'investir davantage dans la recherche d'idées pour faire vivre ces pages.

Il serait donc utile de constituer une équipe chargée de la communication sur les réseaux sociaux, avec des adhérents et un ou deux membres du CA. La mission : trouver des sujets, alimenter un calendrier partagé pour mieux coordonner et répartir dans le temps la diffusion des publications, se relire les uns les autres pour éviter tout faux pas, etc. Si vous êtes partant(e) pour vous investir sur ce sujet, vous êtes invités à nous écrire à : contact@associationdescorrecteurs.fr.

Merci de votre attention et soyez assurés de nos meilleurs vœux !